AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (26)ItemJean-Baptiste André Godin à Hourlier, Anceaux, Desquilbet et Cie, 24 janvier 1887

Jean-Baptiste André Godin à Hourlier, Anceaux, Desquilbet et Cie, 24 janvier 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)
Collation2 p. (304r, 305r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Hourlier, Anceaux, Desquilbet et Cie, 24 janvier 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52257

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>24 janvier 1887</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Hourlier</u>, Anceaux, Desquilbet et Cie

Lieu de destinationSaint-Michel-en-Thiérache (Aisne) Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméSur une pétition en faveur d'un minimum salarial. Hourlier, Anceaux, Desquilbet et Cie ont écrit à Godin au sujet de sa proposition d'entente amiable des patrons de l'industrie de la fonderie pour le relèvement des salaires des ouvriers et ouvrières. Godin explique qu'il n'a pas recueilli assez de signatures mais qu'il a décidé d'adresser aux chambres une pétition signée par tous les ouvriers de la contrée. Il lui envoie le numéro du *Devoir* contenant la pétition.

NotesLa pétition des ouvriers de la fonderie Hourlier, Anceaux, Desquilbet et Cie est conservée au Cnam dans le fonds Godin (FG 13 (6) (b)).

Mots-clés

Fonderie, <u>Pétitions</u>, <u>Travailleurs et travailleuses</u> Personnes citées

- Assemblée nationale (France)
- Sénat (France)

Œuvres citées« Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail et de l'industrie », *Le Devoir*, t. 11, n° 437, 23 janvier 1887, p. 50-55. [En ligne: https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/53/100/838/0/0, consulté le 24 novembre 2023]

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Juice Familiestère 14 janvier 18504 Desquilbet et Compagnie. Hour m'aver fait l'honneur de m'écrire au sijet de la proposition D'entente amiable que p'ai faite aux pations de l'industrie de la jondèrée en novembre dernier, afin d'avierer au relè Vernant des salaires. de n'ai pur reuner sufficientment o atherious pour esperer que ma propo setion puisse abouter par la vaie que p'avais d'about envisagée comme pratique. Vous nous sommes donce décidés à adresser our Chambres une getition qui Na être signée par tous les aurriers de notre contrée le vous fais adresser a Le sujet un numera du Devous dans lequel est insière le tente de la petition. le même chase cher vous je pourrais vous adresser des Johnweles imprimées de pétition, en modificant l'en-lête de la manière qu'il vous conviendrais de m'indiques.

Meuille je vous prie, Messieurs, me faire connaître votre intention et agreer mes parfaites civilités

Coventy